



Communiqué de presse

7 décembre 2020

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 seront les premiers Jeux strictement paritaires de l'Histoire

Paris 2024 se réjouit des décisions prises par la Commission Exécutive du CIO de ce lundi 7 décembre 2020. Outre l'annonce historique d'une parité parfaite entre les athlètes femmes et hommes, pour la première fois de l'Histoire des Jeux, le CIO a dévoilé le programme "sport" des Jeux de Paris 2024, marqué par l'entrée de huit nouvelles épreuves, et la confirmation de l'intégration des quatre sports additionnels proposés par Paris 2024. Sobriété, créativité, égalité entre les femmes et les hommes, et jeunesse sont au cœur du programme "sport" de Paris 2024.

Pour télécharger les visuels : <https://we.tl/t-SN2QndZoeA>

A retenir :

- Paris refait l'histoire ! Les Jeux de Paris 2024 seront, dans la grande histoire de l'Olympisme, les tout premiers Jeux parfaitement paritaires, présentant autant d'athlètes femmes que hommes.
- Les quatre sports additionnels proposés par Paris 2024 – le Breaking, l'Escalade, le Skateboard et le Surf – ont été confirmés par le CIO et figureront donc au programme des Jeux de Paris 2024, renforçant leur dimension spectaculaire.
- Huit nouvelles disciplines intègrent le programme "sport" des Jeux de Paris 2024, sans ajouter d'athlètes supplémentaires (10 500 athlètes au total, avec les nouveaux sports compris)
- Le programme "sport" des Jeux de Paris 2024 s'inscrit pleinement dans l'ADN du projet : accessible, inclusif, créatif, résolument tourné vers la jeunesse, et spectaculaire.



Pour la première fois, une parité parfaite

Le CIO a confirmé que les Jeux de Paris 2024 seraient les premiers Jeux à afficher une stricte parité entre les femmes et les hommes, parmi les 10 500 athlètes qualifiés.

Attendue et souhaitée pour des Jeux à l'image de la société, cette parité va dans le sens d'une évolution déjà engagée par le CIO, puisqu'il y aura 48,8% d'athlètes femmes à Tokyo l'année prochaine.

Clin d'œil de l'Histoire, c'est à Paris, en 1900, que les Jeux Olympiques s'ouvrirent pour la première fois à la participation des femmes. Elles étaient à l'époque 22 pour 975 athlètes hommes (soit 2%). Berceau de l'Olympisme avec l'action du baron Pierre de Coubertin, la France a souvent initié des innovations qui ont trouvé une place durable dans l'histoire olympique. Le premier Village Olympique fut ainsi érigé lors des Jeux de Paris 1924, et la première mascotte fut dévoilée lors des Jeux d'hiver de Grenoble en 1968.

Huit nouvelles épreuves, mixtes, sobres et spectaculaires

Suite aux propositions des fédérations internationales, le CIO a dévoilé les huit nouvelles épreuves qui intégreront le programme sport de Paris 2024, en remplacement des huit épreuves appelées à quitter le programme des Jeux :

- Une nouvelle épreuve mixte en **Athlétisme** (pour remplacer le 50 km marche)
- Une nouvelle catégorie de poids chez les femmes en **Boxe** (pour remplacer une catégorie de poids chez les hommes)
- Deux nouvelles épreuves de Slalom Extrême en **Canoeë** (pour remplacer deux épreuves de Canoeë course en ligne)
- Trois nouvelles épreuves mixtes en **Voile**, dont le Kitesurf mixte et le "470" mixte (pour remplacer les épreuves hommes et femmes de "470", et le "Finn" hommes) ; la troisième épreuve pourrait être la course au large mixte (son introduction au programme est soumise à des études complémentaires sur les coûts, la sureté et la sécurité des athlètes, dont les conclusions seront communiquées le 31 mai prochain).
- Une nouvelle épreuve de « Skeet » par équipe mixte en **Tir** (pour remplacer l'épreuve de « Trap » par équipe mixte)

Ces nouvelles épreuves, proches de la nature, spectaculaires et modernes, sont cohérentes avec l'identité des Jeux de Paris 2024.

Adaptées à un monde post-Covid 19 et aux ambitions communes du CIO et de Paris 2024 pour des Jeux plus sobres et durables, elles remplacent systématiquement une autre épreuve du même sport déjà au programme des Jeux, sans athlète supplémentaire, s'insèrent dans des sites déjà existants, et respectent ou voire même contribuent à la parité intégrale femmes/hommes des Jeux de Paris 2024.

Déterminé à limiter les coûts le CIO a également annoncé que les Jeux de Paris respecteront le quota total de 10 500 athlètes prévu dans la charte Olympique (en intégrant les quatre nouveaux sports au programme), et qu'ils afficheront une réduction du nombre total d'épreuves, celles-ci passant de 339 à 329.

Quatre sports connectés à leur époque



La validation par le CIO des quatre sports additionnels proposés par Paris 2024 - le Breaking, l'Escalade, le Skateboard et le Surf - met fin à un processus de travail enclenché en février 2019 avec les fédérations internationales concernées.

Conserver la tradition olympique tout en la renouvelant par des choix audacieux, c'est le pari de Paris 2024 qui proposait des sports résolument tournés vers la jeunesse et répondant à de nouvelles façons de vivre le sport.

Des sports à la fois athlétiques et créatifs, moyens d'expressions et styles de vie, qui se pratiquent hors des stades traditionnels, en ville comme dans la nature, et se partagent sur les réseaux sociaux. Des sports proposant une parité parfaite et accueillant un nombre limité d'athlètes, pour des Jeux responsables et durables.

Des terrains de jeu exceptionnels

Le concept de Paris 2024 permettra à chacun de ces quatre nouveaux sports de s'épanouir au sein de sites mettant en valeur leurs performances et leur identité.

Les épreuves de Surf auront lieu sur la vague mythique de Teahupo'o, à Tahiti, qui est tout simplement la meilleure vague au monde à cette période de l'année.

Un véritable parc urbain érigé au cœur de Paris, sur la place de la Concorde, accueillera notamment les épreuves de breaking, qui fait son entrée aux Jeux, et de Skateboard ; mais aussi des manifestations culturelles (spectacle, concerts, performances), pour une célébration festive du sport et de la culture.

Les épreuves d'Escalade se dérouleront au Bourget, et permettront de renforcer l'héritage laissé en Seine-Saint-Denis avec un deuxième site pérenne en plus du centre aquatique et de développer la pratique de l'Escalade dans ce département.

La validation du programme sport est une étape décisive qui va permettre aux athlètes de se projeter et de se préparer pour les Jeux de Paris 2024 dans les meilleures conditions.

Tony Estanguet, Président de Paris 2024 : « Avec le programme sport dévoilé aujourd'hui par le CIO, Paris 2024 consolide les marqueurs de son identité : avancée sociétale majeure avec, pour la première fois, un nombre d'athlètes femmes équivalent à celui des hommes ; audace et jeunesse avec de nouveaux sports et de nouvelles épreuves spectaculaires ; sobriété avec une réduction du nombre total d'athlètes et d'épreuves au programme. Plus que jamais les conditions sont réunies pour faire de Paris 2024 les Jeux d'une nouvelle ère. »

Contacts presse Paris 2024

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – asroudel@paris2024.org



Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaire Officiel

